

Bien vivre à

Avril 2017



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
Le droit de vote est une conquête !  
Liberté de Paul Eluard  
Travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie  
Eau Assainissement Réseau 31 : un service public  
Station d'épuration de Mazères-sur-Salat  
Eau potable  
Assainissement collectif  
Tourage d'un vidéoclip  
Fleurissement du village  
La recette du mois  
Le conseil du jardinier  
Vide dressing  
Convention avec GRDF  
Prévention des cambriolages  
GrèADE 31  
Ramassage des encombrants  
Carnaval à l'école  
Agenda des associations

## Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac  
Hélène Certain Madem  
Albert Gigagna  
Délia Sartor  
Eric Tritz

## Rédaction administrative

Maryse Bordes  
Nathalie Mailleau



**1<sup>er</sup> tour : 23 avril 2017**

**Second tour : 7 mai 2017**

**Bureau de vote ouvert de 8 h à 19 h**



**1<sup>er</sup> tour : 11 juin 2017**

**Second tour : 18 juin 2017**

## LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Dans quelques jours nous aurons à nous prononcer pour élire le Président de la République. Les enjeux de cette élection sont considérables. Notre choix va décider de la société dans laquelle nous allons vivre nous, nos enfants et petits-enfants.

La démocratie c'est le pouvoir du peuple. Le vote est devenu universel avec l'obtention du droit de vote pour les citoyennes françaises en 1944. Voter est un droit et un devoir moral, mais c'est aussi un devoir civique comme cela est inscrit sur la carte d'électeur.

Beaucoup de citoyens par le passé se sont battus, ont fait le sacrifice de leur vie pour obtenir ce droit tant souhaité dans beaucoup de pays. Le vote fait partie des libertés qui semblent "naturelles" et dont on ne perçoit l'importance que si elles viennent à disparaître.

Peut-on se plaindre des politiques si on néglige les occasions de participer à leurs choix ?

En démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Ne pas voter c'est laisser les autres décider pour nous !

Vous aurez peut être remarqué que je n'ai donné mon parrainage à aucun des candidats à l'élection présidentielle. Cependant, mon choix ne saurait signifier une quelconque hésitation, un doute, quant à mes convictions et mon engagement.

Mieux vaut voter blanc que de ne pas aller voter du tout. Le vote blanc porte un message. L'abstention est difficile à interpréter : indifférence politique, incompréhension des enjeux, absence d'adhésion aux projets de tous les candidats, refus ou renoncement de la démocratie représentative...

Le 23 Avril 2017 mêlons-nous de nos affaires, prenons en main notre avenir, choisissons, décidons, VOTONS !!!

Je connais votre esprit civique, notre commune fait partie de celles dans le Comminges où la participation est la plus importante à chaque élection. Je vous invite à vous rendre encore plus nombreuses et nombreux au scrutin du 23 Avril 2017.

Bien à vous,

Le Maire,  
Jean-Claude Dougnac

### Le droit de vote est une conquête !

- ✕ 1848 : suffrage universel masculin et vote secret
- ✕ 1944 : droit de vote des femmes et suffrage universel
- ✕ 1974 : droit de vote à 18 ans
- ✕ 1992 : naissance de la citoyenneté de l'Union Européenne

Tout(e) citoyen(ne) qui a la nationalité d'un des pays membres de l'UE peut, lors des élections municipales et européennes, voter et se présenter dans l'État membre où il réside.



## Liberté



Sur mes cahiers d'écolier  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le sable sur la neige  
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues  
Sur toutes les pages blanches  
Pierre sang papier ou cendre  
J'écris ton nom

Sur les images dorées  
Sur les armes des guerriers  
Sur la couronne des rois  
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert  
Sur les nids sur les genêts  
Sur l'écho de mon enfance  
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits  
Sur le pain blanc des journées  
Sur les saisons fiancées  
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur  
Sur l'étang soleil moisi  
Sur le lac lune vivante  
J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon  
Sur les ailes des oiseaux  
Et sur le moulin des ombres  
J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore  
Sur la mer sur les bateaux  
Sur la montagne démente  
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages  
Sur les sueurs de l'orage  
Sur la pluie épaisse et fade  
J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes  
Sur les cloches des couleurs  
Sur la vérité physique  
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés  
Sur les routes déployées  
Sur les places qui débordent  
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume  
Sur la lampe qui s'éteint  
Sur mes maisons réunies  
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux  
Du miroir et de ma chambre  
Sur mon lit coquille vide  
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre  
Sur ses oreilles dressées  
Sur sa patte maladroite  
J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte  
Sur les objets familiers  
Sur le flot du feu béni  
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée  
Sur le front de mes amis  
Sur chaque main qui se tend  
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises  
Sur les lèvres attentives  
Bien au-dessus du silence  
J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits  
Sur mes phares écroulés  
Sur les murs de mon ennui  
J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir  
Sur la solitude nue  
Sur les marches de la mort  
J'écris ton nom

Sur la santé revenue  
Sur le risque disparu  
Sur l'espoir sans souvenir  
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot  
Je recommence ma vie  
Je suis né pour te connaître  
Pour te nommer

Liberté.

**Paul Eluard**

*Poésie et vérité, 1942*  
(recueil clandestin)



## Travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie

La rénovation et l'agrandissement de la mairie avec la mise aux normes accessibilité et économie d'énergie est engagée.  
L'appel d'offres a été lancé le 27 mars 2017.  
Les travaux débuteront début juillet.

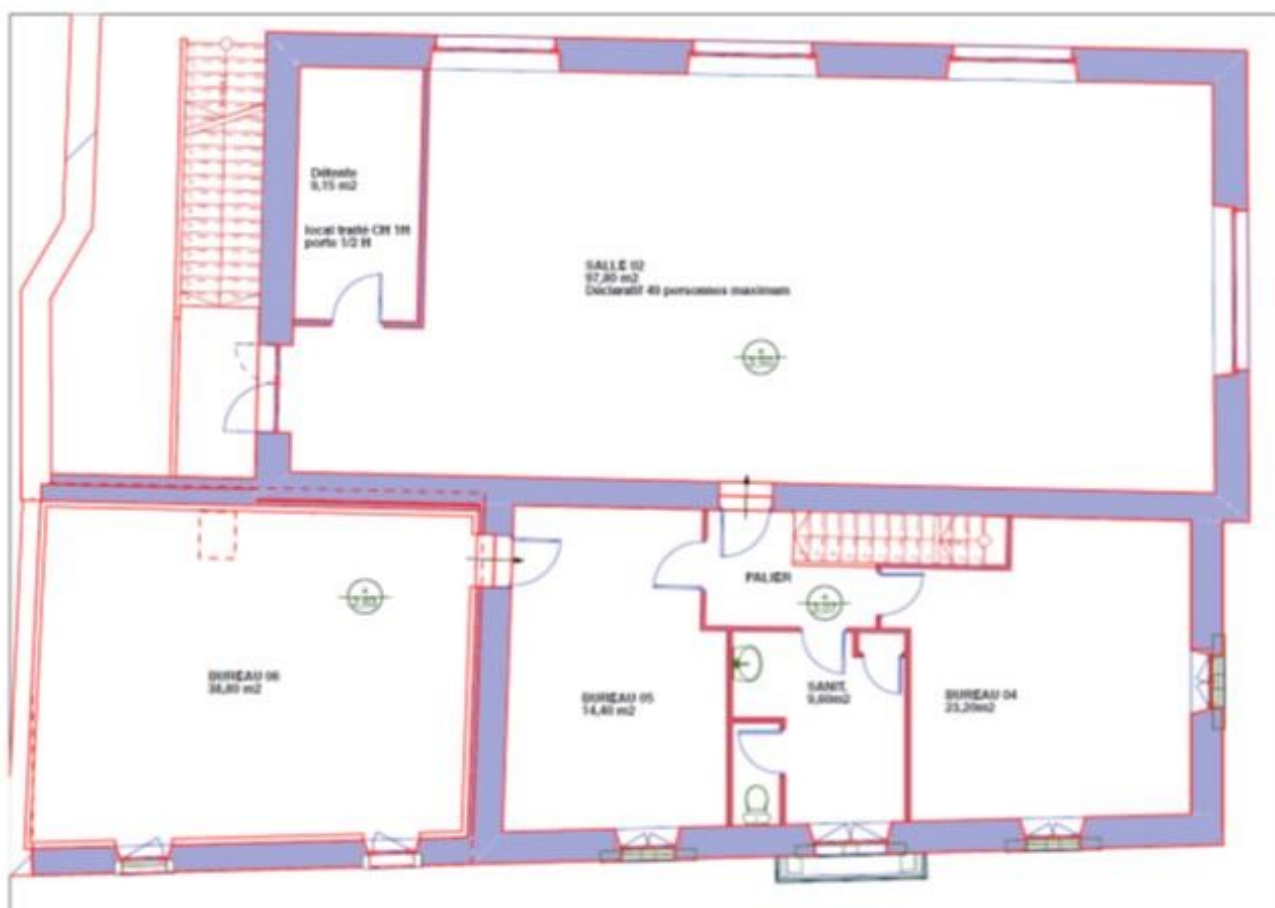
Cette opération comprend des travaux sur l'ancienne maison Boube.  
Les plans sont consultables en mairie.



*La mairie rénovée*



Plan du Rez-de-chaussée



Plan du Premier Etage

**Coût estimatif des travaux mairie**

	Coût H.T.	Coût T.T.C.
Travaux	309 037,57 €	370 845,08 €
Honoraires (architecte, cabinets étude thermique, SPS, contrôle technique, contrôle amiante)	56 757,13 €	68 108,56 €
Divers (publicité, journaux...)	1 000,00 €	1 200,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>366 794,70 €</b>	<b>440 153,64 €</b>

**Financement Prévisionnel travaux mairie**

<b><i>Subventions</i></b>	
Conseil Régional (35 % sur travaux accessibilité)	29 793,00 €
Conseil Régional (35 % sur travaux rénovation énergétique)	38 593,00 €
Conseil Départemental (40 %)	113 335,36 €
Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fon- ction Publique (FIPHFP)	6 503,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>188 224,36 €</b>
Emprunt communal	250 000,00 €
Fonds Propres	1 929,28 €
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>440 153,64 €</b>



## Eau Assainissement Réseau 31 : un service public

L'eau constitue pour les années à venir une ressource qui va devenir un enjeu majeur. Sa gestion représente un défi : comment assurer à chacun l'accès à ce droit vital, une quantité d'eau adaptée aux besoins, de bonne qualité et dans des conditions financières satisfaisantes ? Pendant de longues années la gestion de l'eau du village a été gérée par la commune. Nous avons adhéré pour l'eau et l'assainissement en 2010 au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute Garonne Réseau 31. C'est un service public avec une organisation permettant d'assurer l'accès de tous à la ressource dans des conditions d'égalité. Nous devons protéger la ressource et la pérenniser au service de l'ensemble des usagers aujourd'hui et demain.

Eau et assainissement demandent aux collectivités des investissements lourds à un moment où les finances locales diminuent notamment avec les réductions drastiques des dotations de l'Etat.

Dans ce contexte nous avons besoin d'une solidarité renforcée, indispensable, efficace entre les collectivités pour le service public de l'eau et de l'assainissement et répondre aux enjeux.

La péréquation tarifaire c'est à dire un tarif unique pour tous les usagers, pour les communes adhérentes à Réseau 31 est la seule réponse aux besoins pour la réalisation des travaux et leur financement.

Notre commune va bénéficier de cette solidarité pour la construction et le financement de la station d'épuration et pour le fonctionnement.

Ainsi le coût pour la part d'auto-financement (431 120 €) de cette réalisation ne sera pas supportée par les seuls abonnés de notre commune ceci permettant de maîtriser l'évolution de nos tarifs.

C'est cela les valeurs et l'efficacité du service public !!!

## Station d'épuration de Mazères-sur-Salat

Notre commune a adhéré au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA) en 2010.

Les ouvrages de traitement des eaux usées ne répondent plus aux règles en vigueur et sont en zone inondable aléas fort.

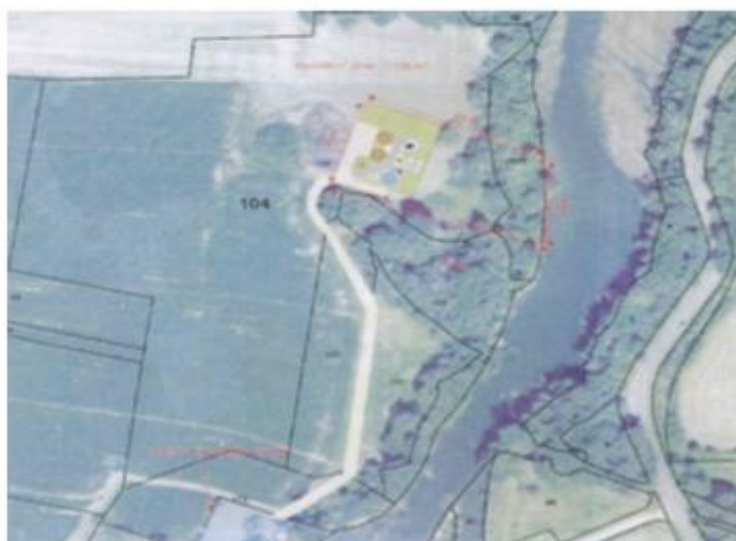
Le Préfet a mis en demeure la commune par arrêté préfectoral en date du 25 août 2008 de construire une nouvelle station.

Le SMEA 31 a étudié et proposé la construction d'une station d'épuration de 1000 E.H. (Equivalent Habitant).

### Plan de Financement des Travaux

- Aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne : 431 120 € H.T.
- Subvention du Conseil Départemental : 215 560 € H.T.
- Auto-financement ou emprunt : 431 120 € H.T.

L'appel d'offres paraîtra le 3 avril 2017.  
L'ouverture des offres se fera le 12 mai 2017.

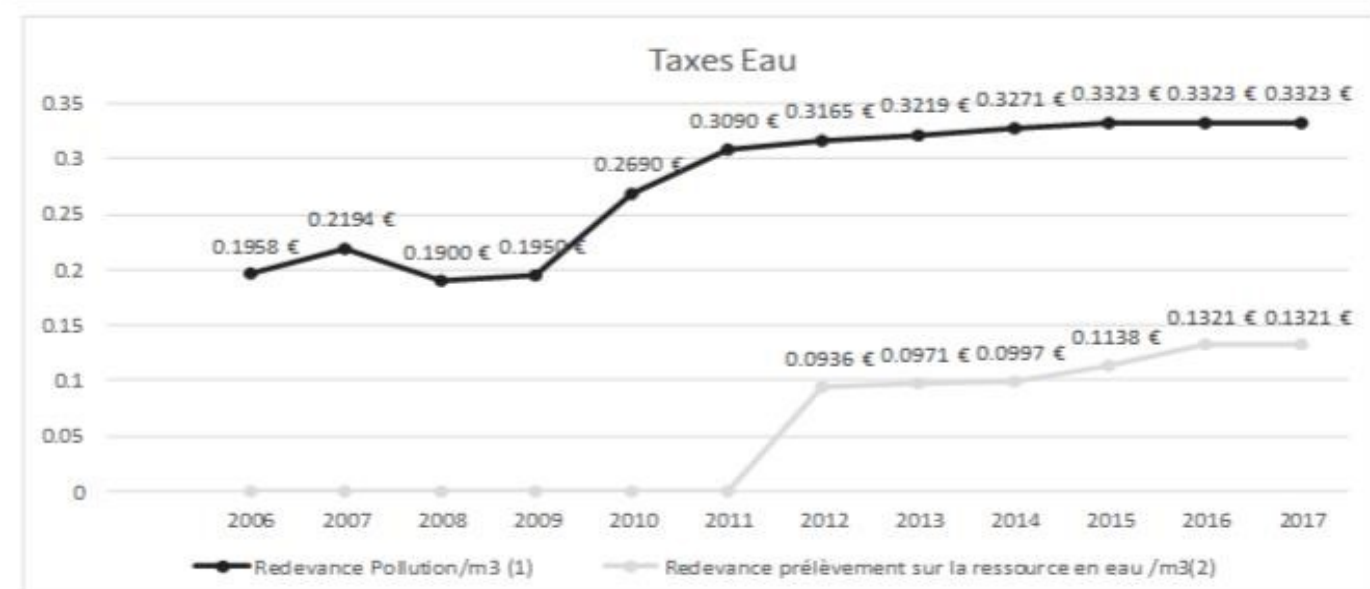
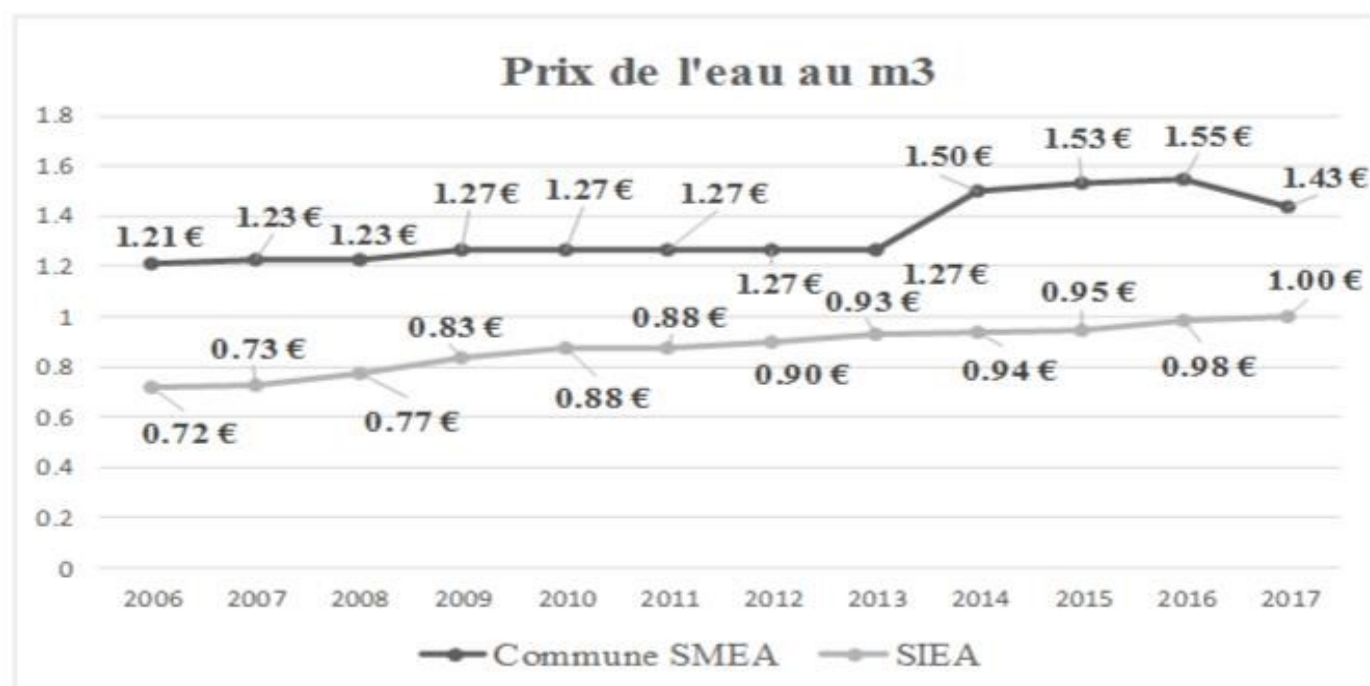
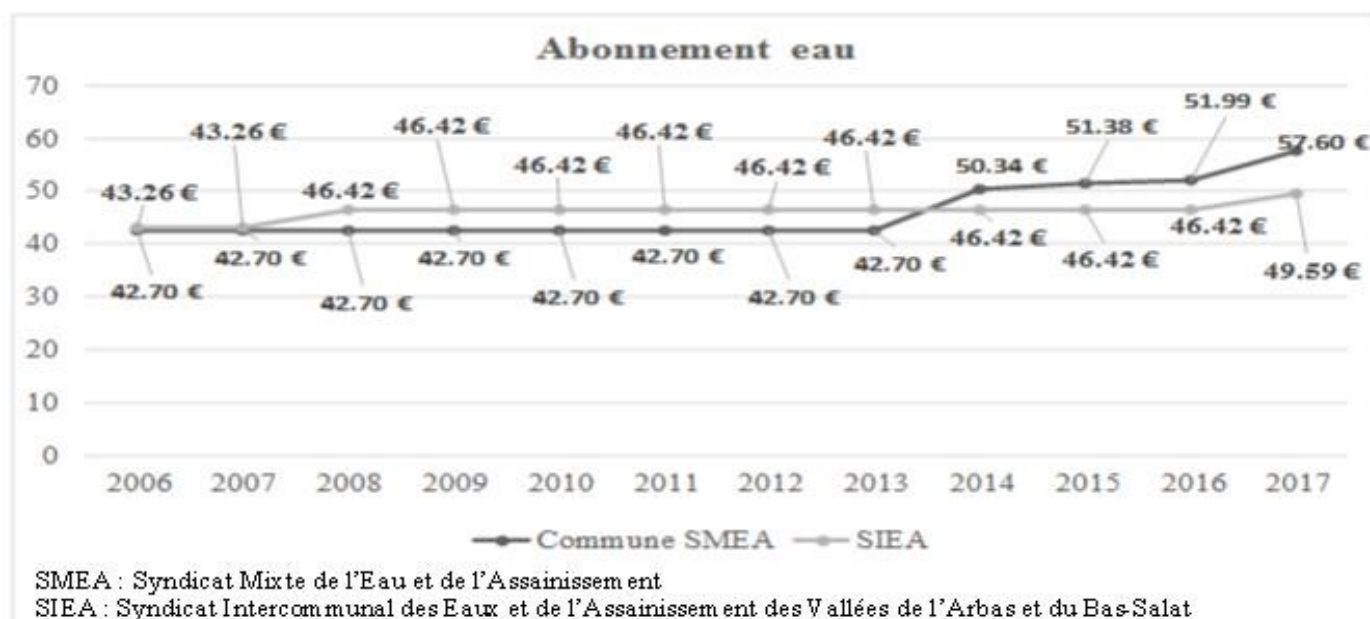


Les études environnementales sont achevées, elles ont conduit à la rédaction du dossier de pré-instruction au titre de la Loi sur l'Eau

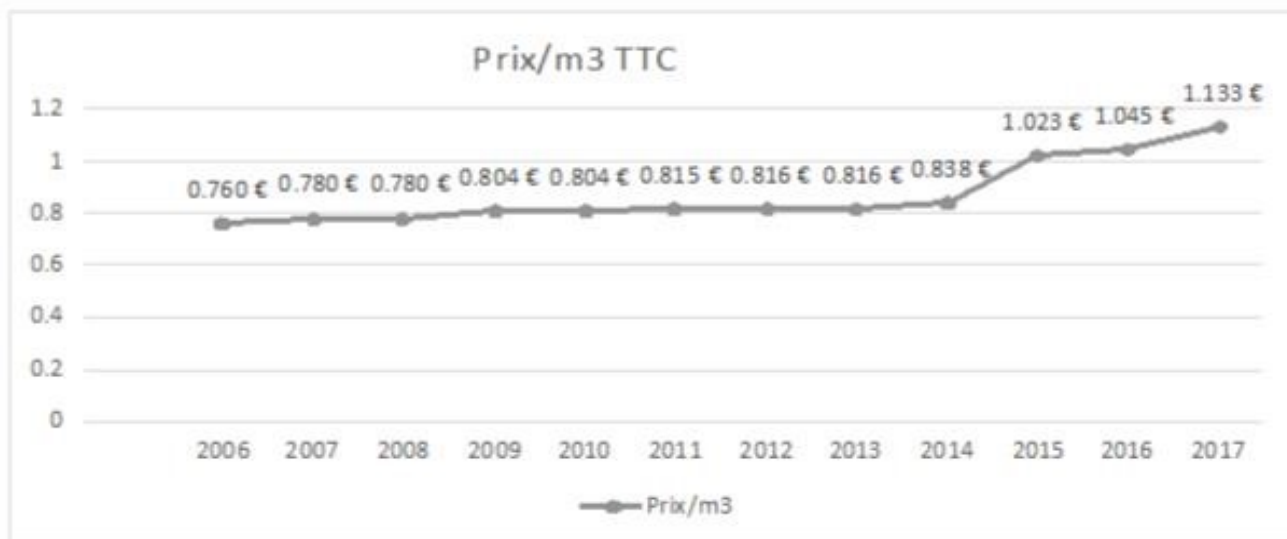
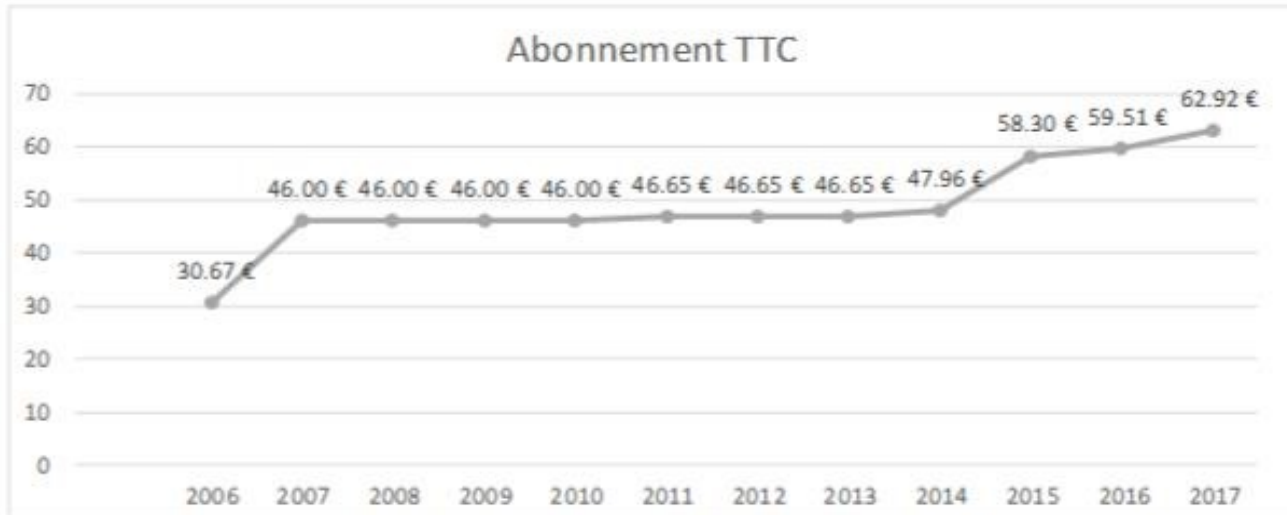
déposé en décembre 2016 auprès des services de la Police de l'Eau.

Le début des travaux est prévu le 11 septembre 2017.

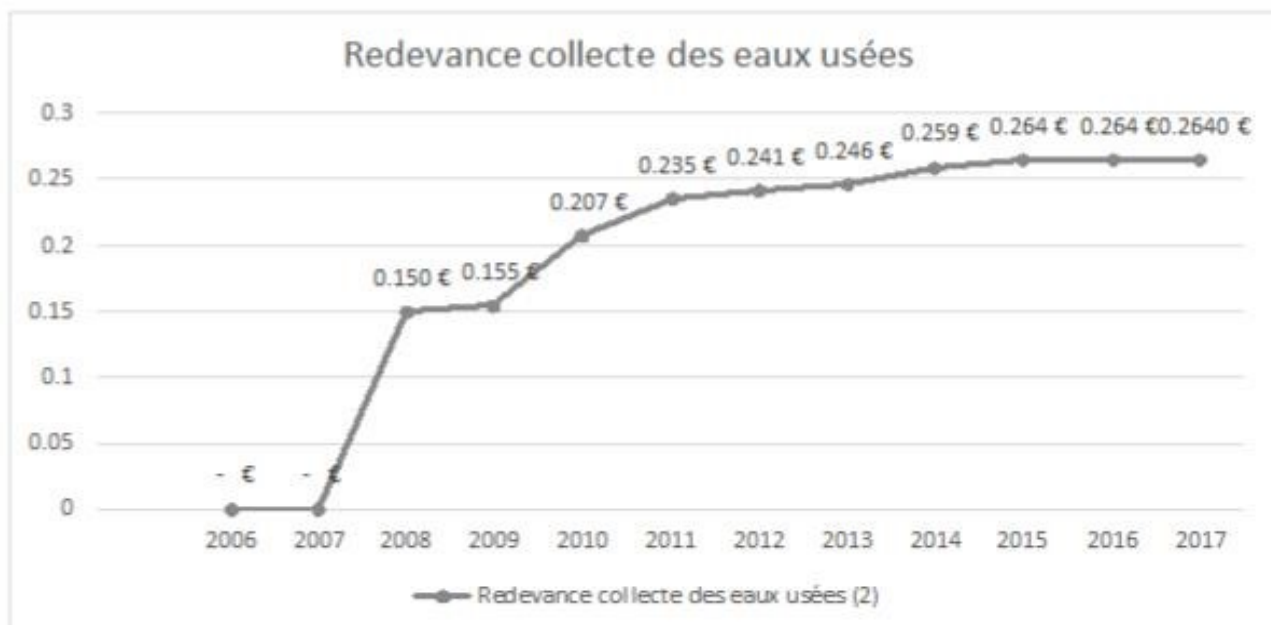
## Eau Potable



## Assainissement Collectif



*TVA : 10 % depuis 2014, 7 % de 2011 à 2013, pas de TVA avant 2010*





## Tournage d'un vidéoclip

Le dernier clip musical du compositeur Brice AMO a été réalisé dans l'usine Riz Lacroix de Mazères.

Thierry Sauvlet, régisseur et scénariste, explique: "Brice Amo travaillait sur son nouvel album et un des morceaux, intitulé « Fairies » nous a inspiré l'idée d'un clip. Nous avons choisi de venir à Mazères car le décor de l'ancienne usine Riz Lacroix correspondait en tout point au lieu que l'on recherchait. En se souvenant que ce lieu avait été très actif pour l'économie locale, important pour l'histoire des travailleurs, et des révoltes aussi ; et avec ce clip nous souhaitions y rajouter un peu de féerie".

Le titre du clip est effectivement "Fairies", ce qui signifie "les fées". Brice Amo poursuit : "le clip raconte l'histoire de fées qui de générations en générations ont muté dans notre monde d'aujourd'hui, jusque dans les usines ; elles se révoltent et veulent revenir à leur milieu naturel."

Le Tournage du clip a été un succès, avec plus d'une trentaine de personnes présentes, venant du Comminges et des environs.

Nous avons pu exploiter au maximum le lieu et ses capacités à nous offrir un décor pour les différentes scènes. Nous avons tourné sur le site de l'usine une journée complète, le 18 mars, en gardant une dimension humaine à ce projet. Cette aventure va nous permettre, avec cette équipe, de fédérer les énergies et de voir jusqu'où nous pourrions aller".

Nous sommes très heureux bien entendu que le Maire de Mazères et son conseil municipal aient facilité l'accessibilité au site de l'usine. Par la suite le clip servira de promotion à Brice AMO et pourra être visionné en ligne sur internet sur les différents réseaux sociaux (youtube, facebook, twitter, vimeo...).

L'artiste envisage la sortie d'un album 2 titres pour l'occasion.

De plus ce projet alimente le Label associatif SOAME (Soutien Ouvert aux Artistes Musiciens Émergents) créé en 2016 par Brice AMO.



L'équipe de tournage du vidéoclip de la chanson « Fairies » de Brice Amo sur l'esplanade Lacroix

## Fleurissement du village

Mes chers concitoyens, le printemps est arrivé. Il est venu le temps d'embellir notre village en le fleurissant.

Comme l'année dernière je vous propose une démarche participative pour améliorer notre cadre de vie.

Pour se faire nous vous proposons de mettre en place une commission extra-municipale qui pourrait réunir des bénévoles dans chaque quartier pour planter des fleurs et les arroser.

Je vous invite à une rencontre le :

**Samedi 29 Avril à 11 h à la mairie**

Le Maire,

Jean-Claude Dougnac



## Le Conseil du jardinier

### Étiquettes fourchettes en plastique

Utilisez des couverts en plastique pour étiqueter vos herbes et vos plantes. Trouvez des fourchettes en plastique que vous n'utilisez plus et indiquez le nom de la plante sur le manche, puis plantez-les dans le sol. (Les cuillères et les couteaux en plastique peuvent aussi faire l'affaire).



## Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Mazères organise la traditionnelle soirée de l'Ascension le :

**MERCREDI 4 MAI**

**avec le podium Aligator**

**à la salle du 1<sup>er</sup> Mai**

Le fête locale de Mazères aura lieu cette année du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet 2017.

## MCS Montagne

◇ Samedi 1<sup>er</sup> avril : Pic des Toupiettes. Départ 7 h. Durée 6 h. Accès St-Pé de Bigorre. Responsables : Y. Cazes 06.14.78.14.00 et R. Calvayrac 05.61.90.12.02

◇ Mercredi 12 avril : Pic de Montarrouy. Durée 5 h. Accès Ardengost. Responsables : V. Bonzon 06.82.23.14.31 et C. Saint-Blancat 09.66.83.26.58

◇ Mercredi 26 avril : Pic de l'Oussouet. Départ 7 h. Durée 5 h. Accès Col du Couret. Responsables G. Lavagnini 05.61.90.63.59 et D. Girod 05.61.90.39.42

## ASA

► Samedi 1<sup>er</sup> avril : parcours du cœur. Départ à 8 h 30 de Montclar.

► Vendredi 7 avril : conférence « de Jaurès à Mistral » à 20 h 30 à la salle des fêtes de Boussens.

► Vendredi 14 avril : Marche à Aurignac, départ à 13 h 45. RDV à 13 h à Salies au parking du Foirail.

► Mardi 25 avril : Marche à Montastruc, départ à 13 h 45. RDV à 13 h 15 parking de la mairie.

► Vendredi 28 avril : *festival Rajasthan* conférence à la salle des fêtes de Mane à 20h30.

► Samedi 29 avril : *festival Rajasthan* concert et repas à Salies sur inscription.

## MCS Rugby

Les chances pour prétendre à la qualification étaient minimes pour nos Rouges et Noirs, ils le savaient. Même si la rage de vaincre était présente jusqu'au bout cela n'aura pas suffi pour éponger les faux pas du début de saison. 5<sup>ème</sup> au classement à seulement 2 points du 4<sup>ème</sup>. Des regrets certes mais saluons leur parcours ainsi qu'à l'équipe B.

Nos Cadets quant à eux finissent 3<sup>ème</sup> de leur poule, les juniors Philiponeau et Danet sont 1<sup>ers</sup>.

Rappelons que lors des finales de rugby à 7 disputées à Muret le week-end du 18/03 les juniors philiponneau sont montés sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium et nos Danets ont fini 7<sup>ème</sup>. Bravo à ces jeunes. Ces 3 équipes sont qualifiées, la saison continue et vont vivre encore de belles aventures, c'est ce que nous leur souhaitons !

Prochains Rendez-vous Séniors : COUPE DES PYRENEES à compter du 2/04.



## Recette du mois

### Confiture de fraise, menthe et vanille

#### Ingrédients

400 g de fraises  
150 g de sucre  
1 gousse de vanille  
10 feuilles de menthe  
10 g de beurre

#### Préparation

Faites bouillir, 15 à 20 mn, à gros bouillons les fraises avec le sucre, la gousse de vanille fendue en deux et grattée, les feuilles de menthe et 10 cl d'eau, en remuant souvent et en surveillant le contenu qui peut déborder vite.

Après 15 mn, faites couler une cuillère de confiture sur une assiette froide un peu inclinée. Si elle coule doucement, c'est cuit ; au contraire, si elle coule rapidement, poursuivez la cuisson 5 mn.

Ajoutez ensuite le beurre, hors du feu, et mélangez.

Versez la confiture dans un pot avec la gousse de vanille, elle continuera à en prendre le goût. Laissez refroidir et réservez cette confiture peu sucrée au frais. Dégustez cette délicieuse confiture étalée sur des sablés !



## Vide dressing

Le 16 avril de 8 h à 17 h un vide-dressing va avoir lieu à l'ancienne menuiserie Lacroix. Ce n'est pas un vide grenier, seuls les vêtements, chaussures, accessoires et produits de beauté pour hommes, femmes et enfants pourront être exposés.

Si vous souhaitez vendre lors de cet événement, c'est simple contactez Mlle Bagage au 06 49 54 46 84 ou par adresse e-mail: amiel.bag@outlook.fr. L'emplacement est gratuit mais vous devez obligatoirement vous inscrire et faire parvenir vos nom, prénom et numéro de téléphone pour que l'on puisse vous recontacter.

L'entrée au public est également gratuite.



## LAB TOP INNOVATION

**PORTES OUVERTES**  
**Samedi 1<sup>er</sup> Avril et Dimanche 2 Avril**  
**10h-18h ENTIEREMENT GRATUIT**  
**à L'usine Lacroix de**  
**MAZERES SUR SALAT**

Inauguration de

### **La Ressourcerie-gratuiterie**

Déposez des objets qui vous encombrant, repartez gratuitement avec les objets qui vous intéressent :

*Vêtements, vaisselle, outils, informatique, jouets, livres, petit électroménager...*

**Ouvert toute l'année : mercredi 13h-17h**  
**samedi 10h-13h**

Recyclez et faites des heureux plutôt que de jeter ! Trouvez votre bonheur !

### **Le Fablab**

Découvrez l'atelier du bricolage Hi-Tech  
*Démonstrations en continu. Un lieu dédié aux projets : Lieu de travail, projets d'entreprises, impression 3D et fabrication numérique, électronique, bricolage, recyclage, associations, artistes et créateurs ...*

*ouvert toute l'année : mercredi 14h-18h*

**Samedi 1<sup>er</sup> avril :**

**inauguration de la machine de découpe laser.**  
**Avec démonstration et apéritif à 16h.**

Balades en calèche gratuite samedi après-midi

Renseignements :

<http://labtop.syv.fr> - [sylvaindr@laposte.net](mailto:sylvaindr@laposte.net) -

06 15 82 15 73 (Sylvain des Rochettes)



## Boxing Club du Salat

Le samedi 25 mars 2017 s'est déroulé à la salle du 1<sup>er</sup> mai le sixième CHALLENGE de la ville de Mazères.

Cette sixième manifestation était organisée par le Boxing Club du Salat avec l'aide de la municipalité que nous remercions pour son soutien à chacune de nos rencontres sportives.

Ce fut l'occasion de démontrer une fois de plus notre implantation dans le village (le club compte 177 adhérents) et au-delà dans le département.

Plus de 20 assauts ont eu lieu toujours dans le respect et le fairplay sous l'œil vigilant des officiels, des prévôts et des dirigeants des clubs (Boxing Club Bagatelle, l'Académie de Tiozzo de Toulouse, Auch et le Boxing Club du Salat).

La plupart des boxeurs sont venus avec leurs amis

et leurs familles soit plus de 120 personnes petits et grands, ce qui a permis de partager avec les autres notre passion pour le noble art.

Ils ont pu faire des assauts avec décision et aussi des assauts sans décision juste pour le plaisir de mettre les gants.

Nous avons organisé 2 assauts de baby boxe avec des enfants âgés de 6 à 10 ans (cette année cette section compte 18 enfants qui s'entraînent tous les mardis soir de 18h à 20h à la salle au-dessus de la Mairie) et aussi un assaut handi-boxe.

Bravo tout d'abord aux enfants et aux jeunes adultes qui ont boxé pour certains deux assauts et aussi à tous les bénévoles et dirigeants.

Rendez-vous en Mai pour le prochain gala.



## Mazères Animations

L'assemblée générale de l'association Mazères Animations aura lieu :

**Le samedi 22 avril 2017**

**à 10h30 salle du 1<sup>er</sup> étage de la Mairie**

Vous souhaitez participer, vous avez des propositions d'animations, vous êtes amicalement conviés à cette réunion.

## Ecole de Sports

Programme des activités pour les vacances de printemps :

### ► mardi 4 avril : Sports collectifs

Repas de midi au restaurant Chez Martine à Mazères.

Tenue de sport, casquette, lunettes et crème solaire.

RDV à 9 h à la salle du 1<sup>er</sup> Mai à Mazères

Fin des activités à 17 h au Stade (ou à la salle en cas de mauvais temps).

Tarif : 10 €

### ► mercredi 5 avril : Patinoire et bowling

RDV à 9 h au Stade

Amener : repas de midi et goûter, boissons, tenue de sport, gants obligatoire à la patinoire et baskets propres pour le bowling.

Retour entre 17 h et 18 h au Stade.

Tarif : 17 €

Inscription par mail (e.raufast@laposte.net) ou à la mairie de Mazères ou par téléphone au 06.10.98.00.78 (Emmanuelle) **jusqu'au lundi 3 avril.**

## Convention avec GRDF

La commune de Mazères a de nouveau confié à GRDF le service public de distribution de gaz naturel sur son territoire par le biais d'un contrat de concession signé le 27 mars 2017 entre M. Jean-Claude Dougnac, Maire de Mazères-sur-Salat et Mme Séverine Eliot, Directrice Territoriale Régionale Midi-Pyrénées pour GRDF en présence de M. Georges Brunaud, Conseiller Collectivités Territoriales Haute-Garonne.

A titre d'information le réseau gaz de Mazères représente 4 465 m.





## Prévention des cambriolages

Afin d'éviter les cambriolages et renforcer l'action des forces de sécurité des comportements préventifs peuvent s'avérer très utiles.

N'hésitez pas à signaler à la Mairie ou à la gendarmerie toute présence suspecte de personne(s) ou de véhicule(s) en relevant leurs caractéristiques (marque, type, couleur, immatriculation).

Pour limiter les effets d'un éventuel cambriolage ne laissez pas les valeurs, bijoux, cartes bancaires chèquiers... dans un endroit facile à trouver. Privilégiez les lieux insolites.

Ne laissez pas les clés sur le démarreur de votre voiture même si elle est garée dans votre cour.

Pensez à prévenir vos voisins et la gendarmerie en cas de longue absence. Donnez éventuellement les clés à un parent ou un voisin pour qu'il « anime » la maison. Ne laissez pas de messages évoquant votre absence sur votre répondeur ou sur Internet.

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage appelez le 17.

Opposition carte bancaire 0 892 705 705

Opposition chéquier 0 892 68 32 08

## Ecole de Rugby

Pour ce mois d'avril, l'Ecole de rugby sera en vacances jusqu'au 18 avril.

Ensuite vous pourrez voir nos M6 - M8 et M10 le samedi 22 avril au stade de Bouque de Lens.

Par contre, nos plus grands M12 et M14 n'ont pas de match.

Nous avons 12 jeunes en M14 qui sont sélectionnés pour le centre d'entraînement du

Comminges et qui représentent fièrement nos couleurs.

Dans le cadre de cette sélection, il y aura un entraînement à Mazères le vendredi 14 avril avec des joueurs de Saint-Gaudens, Cazères, Montesquieu. Cette sélection leur permet à tous de représenter le Comminges dans différents tournois.

## CréADE 31

La loi du 7 août 2015, dite loi NOTRe a supprimé la clause de compétence générale.

Désormais, le Conseil Départemental ne peut plus attribuer des aides aux entreprises, la compétence relevant de la Région et des Intercommunalités.

Cette disposition législative a conduit le Conseil Départemental à repenser ses modes d'intervention dans un souci d'équilibre et de solidarité des territoires.

Le Département a ainsi créé un nouveau dispositif qui s'adresse aux demandeurs d'emploi désireux de créer leur emploi par la création d'activités CréADE 31.

L'objectif est d'aider ceux qui souhaitent s'intégrer dans la vie active et de leur proposer un accompagnement personnalisé.

Ces derniers peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à 0 % (d'un montant compris entre 2 700 € et 9 900 €) sans garantie ni caution, pour créer ou reprendre une activité artisanale, commerciale, agricole, de service ou de santé. Les porteurs de projet font également l'objet d'un accompagnement dynamique intégrant méthodes, outils et réseaux.

Pour tous renseignements ou rendez-vous, les agents départementaux sont à votre disposition au 05.34.33.43.96

## Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le :

**Mardi 11 avril 2017 à partir de 8 h**

Toute personne intéressée est priée de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le lundi 10 avril à 16 h 30 au 05.61.97.48.22.



## APEAI

### ALAE (accueil périscolaire)

Prochains événements majeurs de nos accueils périscolaires : les INTERCENTRES de Pâques et de Juin. Ces événements sont organisés avant les vacances afin de regrouper différentes ALAE et de réaliser des jeux, spectacles ou autres afin de favoriser l'échange et la rencontre entre les différents enfants.

De plus cela nous permet de valoriser ce qui est fait par les enfants et les animateurs pendant les temps périscolaires.

### ALSH 3-11 ans (centre de loisirs)

Pendant les prochaines vacances de Pâques et d'Été le centre de loisirs sera ouvert tous les jours des vacances sauf jours fériés.

Les accueils seront situés pour les - 6 ans à l'école maternelle de MANE, pour les + 6 ans à l'école primaire de MAZERES.

Il est aussi proposé un accueil sur l'école maternelle de SALIES DU SALAT de 7h30 à 8h45 et de 17h00 à 18h30. Un système de navette est mis en place pour transporter vos enfants sur les différents sites.

Les inscriptions se font au secrétariat de l'APEAI, au 11 av de la fontaine salée à Salies du Salat.

Le programme des activités est disponible sur notre site internet ([www.apeai-jeunesse-31.fr](http://www.apeai-jeunesse-31.fr)).

### AEJ 11-17 ans

Pendant les prochaines vacances de Pâques et d'Été le centre de loisirs sera ouvert tous les jours des vacances sauf jours fériés.

Les horaires sont : 8h30 à 18h30.

L'AEJ (Accueil Espace Jeunes) se situe à l'École maternelle de Salies du Salat et propose aux adolescents des animations, sorties, chantiers, soirées.

Les inscriptions se font au secrétariat de l'APEAI, au 11 av de la fontaine salée à Salies du Salat.

Le programme des activités est disponible sur notre site internet ([www.apeai-jeunesse-31.fr](http://www.apeai-jeunesse-31.fr)).

### SEJOURS

Durant les vacances d'été l'APEAI met en place 4 séjours.

Un séjour Mer Ados pour les enfants nés de 2000 à 2004, du 08 au 22 juillet (complet).

Un séjour Mer Pré-Ados (2005 à 2007) du 22 au 29 Juillet (complet).

Un séjour Sensation (2003-2006) du 07 au 11 Août (complet).

Un séjour Ferme (2008 à 2010) du 14 au 18 Août (14 places restantes).

### VVV/Activ-ados 2017

-**VVV** : en relation avec l'AEJ et le projet Activ'ADOS, les chantiers VVV sont des actions dans lesquelles les jeunes s'investissent et en échange auront la possibilité de partir en week-end à moindre frais lors du projet Activ'ados.

Durant les vacances de Pâques le chantier VVV, sera de réaliser des bancs mobiles afin d'équiper le stade foot de Salies pour que les familles et joueurs puissent s'asseoir au niveau des terrains annexes.

### **-Activ-ados : du 06 au 08 Mai (complet)**

Le projet Activ'ados c'est quoi ?

Réaliser un projet de septembre 2016 à mai 2017 où les jeunes (11-17 ans) vont récolter assez de fonds pour pouvoir organiser un week-end entre eux.

Les jeunes s'investissent sur ce projet pour lequel ils sont acteurs sur les 9 mois.

C'est donc à eux avec l'aide de Renaud GAUTHIER et Guilhemette DEFOSSE, à s'investir sur différentes actions pour récolter des financements, afin de pouvoir finaliser ce projet. En récompense, ils bénéficieront d'un week-end à un coût minime pour les familles.

Ce projet est ambitieux, représente un budget conséquent et beaucoup d'investissement de la part des jeunes.



## CARNAVAL A L'ECOLE

Vendredi 3 mars, tous les enfants des écoles de Mazères se sont réunis pour fêter Carnaval dans la cour de récréation.

Cette journée festive s'est achevée par un bal occitan et un goûter : merci à tous !

Le matin, on a fait 3 ateliers : présentation du carnaval du Costa Rica, fabrication de couronnes et chants et danses occitanes.

Les maternelles nous ont rejoint pour le bal et le goûter : ils étaient très mignons avec leurs déguisements ! (Tessa)



J'ai bien aimé le carnaval, surtout le goûter : il y avait beaucoup de crêpes ! (Nathanaël)

Le goûter était délicieux ! (Tessa, Robin)

Ce que j'ai préféré, c'est l'atelier avec Vera, du Costa Rica, qui nous a présenté son pays : son carnaval, ses traditions, etc. (Eléa)



## APE « Les Enfants du Salat »

Le 15 mars 2017 a eu lieu l'assemblée générale de l'APE les Enfants du SALAT.

Le bureau est composé de Nathalie ESPANA – Présidente, Séverine FEUILLERAT – Secrétaire, Annie MAXCH – trésorière.

Des animations ont eu lieu tout au long de l'année telles que : kermesse, loto, vente de chocolats, 80% de nos sommes récoltés ont été reversés aux écoles, 10% ont permis l'achat de jeux collectifs (cage de foot, paniers de baskets, trottinettes,) et repas conviviaux (apéritif de la rentrée, goûter de la fête des rois).

Nous tenons à remercier tous les parents bénévoles qui, par leur dévouement et leur

implication ont permis que l'APE vive et puisse répondre aux objectifs choisis.

Aussi nous terminons par un remerciement aux municipalités du RPI pour leur soutien.



<b>MAIRIE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 06.78.43.38.94 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeressalat.jimdo.com		
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h ( <i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i> )		
<b>SYNDICAT DES ECOLES CAGIRE SALAT</b>	Mairie de Soueich 05.61.79.73.24 - Bureau à la mairie de Cassagne ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h - Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
<b>MEDIATHEQUE</b>	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
<b>LE PRESBYTERE</b>	Rue Marcel Loubens Tél : 05.61.97.45.85		
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT</b>	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94      Services de Soins : 05.61.98.49.35 Petite Enfance : 05.62.01.55.53      Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55		
<b>GENDARMERIE</b>	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
<b>POMPIERS - SAMU</b>	Appel de Secours : 18      Samu : 15		
<b>PERCEPTION</b>	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
<b>CENTRE DES IMPOTS</b>	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public le Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30		
<b>E.D.F. – G.D.F.</b>	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
<b>S.M.E.A.</b>	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
<b>DECHETTERIE</b>	Ouverture tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H - sauf le Dimanche et les jours fériés (du 1 <sup>er</sup> Novembre à fin février fermeture à 17 H) - Tél : 05.61.98.49.32		
<b>SECURITE SOCIALE</b>	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 - 31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
<b>C.A.F.</b>	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
<b>M.S.A.</b>	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
<b>SERVICES DE SANTE A MAZERES</b>	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P.  Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 05.61.90.56.18 (Mazères) 05.61.97.54.27
<b>PHARMACIES DE GARDE</b>	02.04 : Ph Dintilhac 09.04 : Ph Clarous 16.04 : Ph Castan 17.04 : Ph. Castan 23.04 : Ph Cazelles 30.04 : Ph des Thermes	Mazères Mane Boussens Boussens Martres Tolosane Salies	05.61.97.46.08 05.61.90.55.50 05.61.90.00.04 05.61.90.00.04 05.61.98.80.13 05.61.90.56.51
<b>MEDECINS DE GARDE</b>	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le <b>15</b> ou le 3966 : <ul style="list-style-type: none"> <li>tous les soirs de la semaine après 20 h</li> <li>du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés</li> </ul>		